De : Barthelemy [mailto:barthelemy.ph@wanadoo.fr]
Envoyé : lundi 28 octobre 2019 23:39
À : revisionplu@crecylachapelle.eu
Objet : Enquête publique révision PLU
Importance : Haute

OBJET : enquête publique portant sur le projet de révision du PLU de Crécy la Chapelle du 16/10 au 16/11/2019

Message à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur chargé de recueillir l'opinion des administrés sur le nouveau PLU

Monsieur,

Dans le cadre de cette enquête, je tiens à vous faire part de mes observations, tout particulièrement au sujet d'un projet immobilier récemment présenté en Conseil par l'actuelle municipalité :

Je refuse la requalification du sous-bois compris entre les Promenades et la D 934 en zone UB et demande qu'elle soit maintenue en zone UE ou en zone N, interdisant l'urbanisation de cet espace vert (parcelles cadastrales AP31, AP32, AP33, AH116 et AH117)

A noter en effet que le projet immobilier comporte un immeuble de 15 mètres de haut et de 1460 m2 , comprenant 23 logements, sous couvert de la construction d'un pôle médical : ce projet conduira à l'urbanisation inéluctable du flanc des Promenades, en cas de passage en zone UB

Ce projet est nuisible dans la mesure où le sous-bois qui longe les Promenades constitue une enveloppe arborée qui protège la sente piétonnière des Promenades de la bruyante Avenue Charles de Gaulle

Je formule les contre-propositions suivantes :

Oui à la construction d'un pôle médical, mais à un autre endroit mieux adapté, qui pourrait être :

- Le secteur de la gare SNCF entre les maisons et le garage incendié
- Installation suite à réaménagement dans l'actuel bâtiment de la Communauté de Communes du Pays Créçois

Veuillez agréer, Monsieur le commissaire-enquêteur, à l'expression de ma plus parfaite considération

Mr Philippe BARTHELEMY
Résident de Crécy-Bourg La Chapelle